



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diplôme de moniteur maître-chien d'avalanche

Question écrite n° 17728

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la demande de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) de création d'un diplôme de moniteur maître-chien d'avalanche. En effet, l'ANENA est depuis sa création le centre d'instruction des artificiers, spécialistes du déclenchement préventif des avalanches, et par ailleurs sous l'autorité du ministère de l'intérieur et par l'intermédiaire de la DGSC qui lui a délivré un agrément de formation, le centre national de formation des maîtres-chiens d'avalanche. Elle lui fait remarquer que le métier de maître-chien d'avalanche ainsi que ceux qui l'exercent méritent la reconnaissance de l'État car ils y consacrent beaucoup de temps, d'énergie et de passion. Il semble ainsi logique et nécessaire de délivrer un diplôme à ces personnes qui sauvent des vies et assurent une vraie mission de sécurité civile au même titre que les sapeurs-pompiers. Elle lui demande donc s'il est prêt à faire évoluer la situation en créant un diplôme de moniteur maître-chien d'avalanche afin de valoriser cette profession qui joue un rôle très important dans la sensibilisation des citoyens à la pratique des activités sportives et de loisirs en montagne enneigée.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur mesure l'intérêt que représenterait pour l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches la mise en place d'un diplôme de monitorat de maîtres-chiens d'avalanche. Toutefois, la faiblesse relative des effectifs concernés et les nombreux chantiers de modernisation des unités d'enseignements, notamment les travaux prioritaires pour les pisteurs secouristes que la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises doit mener au préalable, ne permettent pas d'envisager, à court terme, sa mise en place. La question de la mise en place d'un diplôme de monitorat de maîtres-chiens d'avalanche pourra être réétudiée une fois ces chantiers prioritaires menés à leur terme.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17728

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2019](#), page 2291

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3277